
PROTOCOLE COVID-19

Stratégie de reprise d'activité

Plan de reprise des activités pour le JJB

Depuis le 02/06/2020

- Réouverture des salles de sports et gymnases
- Respect de la distanciation physique spécifique aux activités sportives
- Application des gestes barrières
- Pas de contact entre les pratiquants

Déroulement des séances

- Les séances collectives sont possibles pour les structures dont les superficies le permettent dans le respect d'une distanciation de 4m² minimum (selon un marquage au sol) dans la limite d'un nombre autorisé de personnes dans le cadre réglementaire en vigueur, encadrement inclus.

La désinfection totale des surfaces à l'issue de la séance est obligatoire.

- **Aucun contact n'est possible.** Les activités autorisées sont :
 - Solo drills - travail technique seul répliquant des situations de combat
 - Exercices de mobilité, déplacements, formes de corps, assouplissement
 - Circuit training qui incorpore des mouvements spécifiques et non spécifiques pour améliorer la condition physique
- L'évacuation de la salle de cours respectera la règle de non croisement des publics et/ou de distanciation. La désinfection totale des surfaces et du matériel à l'issue de la séance est obligatoire (produit de norme EN 14476) avant de pouvoir en pratiquer une suivante.

Protocole sanitaire pour les clubs

- **Les portes doivent**, quand cela est possible, **être ouvertes en permanence** afin de contourner le contact des poignées à l'exception des portes coupe-feu non équipées de dispositif de fermeture automatique.

Si ce n'est pas possible, le lavage des mains et le nettoyage des surfaces s'imposent systématiquement après chaque passage.

- **Aucun accès aux vestiaires et douches.** Les sanitaires doivent être utilisés uniquement en cas d'urgence et doivent être désinfectés avant et après chaque utilisation.

- **Nettoyage et désinfection de la surface de travail (tatami) avant et après chaque séance.**

Prévoir le temps nécessaire entre les cours pour s'assurer de l'efficacité du protocole de nettoyage (au moins 15 minutes entre les cours, à adapter selon la surface du tatami).

- Nettoyage et désinfection du matériel destiné à être utilisé par les pratiquants avant et après chaque séance.
- L'espace sportif doit être aéré 15 min avant, en permanence pendant, et 15 min après la pratique.

Protocole sanitaire pour les clubs

- Installer un espace d'accueil avec gel hydroalcoolique à disposition, pour permettre le lavage de mains (obligatoire) pour les pratiquants et encadrants.
- Suivi de la présence des pratiquants (avec date et heure d'entraînement). La structure doit tenir à disposition des autorités compétentes un registre quotidien de recensement des personnes accueillies.
- L'accès au tatami doit respecter un espace-temps de 5 minutes entre l'arrivée d'un nouveau groupe et la sortie du précédent.
- La distance minimale de 1 mètre lors d'une file à l'extérieur du club doit être respectée selon un marquage au sol.
- Le personnel d'accueil et les encadrants doivent porter un masque.
- Les cours sont réservés aux adhérents, et aucun public extérieur n'est autorisé à l'intérieur de la salle (les parents accompagnateurs doivent attendre à l'extérieur).

Règles à suivre pour les pratiquants

- Mettre sa tenue de pratique (kimono ou short/rashguard par exemple) sous un survêtement pour éviter les contacts avec des surfaces contaminées pendant le trajet et éviter l'utilisation des vestiaires.
- Chaque pratiquant doit avoir dans son sac : un gel hydroalcoolique et des mouchoirs jetables non utilisés.
- Les pratiquants peuvent apporter une bouteille d'eau qui doit être marquée au nom de chacun, afin de limiter les contacts évitables.
- L'échange de matériel pendant l'activité n'est pas possible outre une désinfection méthodique au préalable (produit de norme EN 14476).
- Les pratiquants devront systématiquement se laver les mains dès l'entrée dans la structure sportive et mettre des sandales propres et désinfectées, réservées à l'utilisation à l'intérieur de la salle.
- Chaque pratiquant peut faire l'usage d'un masque (type alternatif) dans le cadre de sa pratique.
- Les tenues de sport doivent être lavées à 60 C dès l'arrivée au domicile.

La situation évolue constamment et nous restons attentifs aux changements liés à la pandémie et aux consignes gouvernementales.

**Nous espérons pouvoir vous retrouver sur les tatamis très bientôt.
Prenez soin de vous et de vos proches.**